



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le

ID : 059-215906082-20260403-DCM2026_4_5-DE



COMMUNE DE VENDEGIES-SUR-ECAILLON

Séance du 03/04/2026 – 20h00

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 15

Nombre de suffrages : 15

Date de convocation

30/03/2026

Date d'affichage en ligne

07/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le trois avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie à vingt heures, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Benoit CARION.

Étaient présents (15) : M. Benoit CARION, MME Céline CARON, M. Alexis CATTEAU, MME Julie DELCOURT, M. Cédric DERET, M. Philippe GENEAU DE LAMARLIERE, MME Pauline GILLERON, MME Joselyne GILLERON, MME Marie GUILLAUMON, M. Jérôme KIELBASIEWICZ, M. Clément MAUVIEL, MME Marie MERESSE, MME Aurélie PERNY, M. Philippe PIERART, M. Maxime RUDENT

Avaient donné pouvoir (0) :

Absent(s) excusé(s) (0) :

Désignation du secrétaire de séance par le Conseil Municipal

M. Clément MAUVIEL est nommé Secrétaire de Séance

Président de séance : M. Benoit CARION

Numéro interne de l'acte : DCM 2026/4/5

Thème : institutions_et_vie_politique / Désignation de représentants

OBJET : DESIGNATIONS DELEGUES AUPRES DU SYMSEE

Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, les nominations ou présentations sont effectuées par vote à bulletin secret. Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations et de procéder à leur désignation par vote ordinaire.

Il est proposé au conseil de se prononcer sur la désignation du(es) membre(s) par vote ordinaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la désignation du(es) membre(s) et délégué(s) auprès du SYMSEE par vote ordinaire

Le Syndicat Mixte du Sud Est de l'Escaut, précédemment connu sous le nom de Syndicat Mixte du Bassin de la Selle, gère la compétence GEMAPI pour six établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Son siège est situé à Solesmes.

Son objectif est de gérer 245 km de cours d'eau, affluents du Fleuve Escaut, répartis sur un territoire de 40 000 hectares englobant 72 communes.

Les six EPCI concernés sont : la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole, la Communauté d'Agglomération Caudrésis-Catésis, la Communauté de Communes du Pays Solesmois, La communauté de Communes Thiérache Sambre et Oise, et la Communauté de Communes du Pays de Mormal.

Parmi les cours d'eau gérés figurent La Selle, Le Béart, la rivière des Essarts, le ruisseau du Cambrésis, le Rogneau, L'Ecaillon aval, Le Vieil Escaut, La Naville, La Naville Tortue, la Sensée aval, et la rivière du Moulin...

OBJET : DESIGNATIONS DELEGUES AUPRES DU SYMSEE

Les missions portent sur :

- L'entretien et restauration des cours d'eau : Assurer un bon état écologique et prévenir les risques liés aux crues.
- Lutter contre les coulées de boue : Mettre en place et entretenir des ouvrages d'hydraulique douce (haies, fascines, bandes enherbées) pour réduire l'érosion des sols et limiter les apports de sédiments dans les rivières.
- Augmenter la quantité d'eau : Favoriser le stockage naturel dans les nappes grâce aux zones humides et aux interactions entre nappes et rivières.
- Améliorer la qualité de l'eau : Réduire les pollutions et limiter les dépôts dans les cours d'eau.
- Protéger la biodiversité : Préserver les habitats naturels et les corridors écologiques
- Améliorer la qualité de vie : Réduire les risques d'inondations tout en valorisant les paysages et les écosystèmes locaux.

La compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) ayant été transférée d'office par la loi à la CCPS, il convient de leur transmettre nos souhaits de représentation dans la limite de 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant, qui seront ensuite transmis au syndicat.

Pour information, le comité syndical se réunira le mardi 19 mai 2026 à 18h30.

Candidat(s) : M. Cédric DERET / M. Clément MAUVIEL

Vote : Unanimité

Titulaire : M. Cédric DERET

Suppléant : M. Clément MAUVIEL

Ainsi délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Vendegies-sur-Ecaillon,

Le Secrétaire de Séance
M. Clément MAUVIEL

Le Président de séance,
Benoit CARION